



Stress hydrique au Maroc : Un Appel à l'Action et à l'Intégration"

Stress hydrique au Maroc : Un Appel à l'Action et à l'Intégration Nous voici confrontés au stress hydrique, une réalité prévisible depuis des années, mais à laquelle il faut désormais faire face. Malgré les avertissements des spécialistes pendant plus de deux décennies, les mesures prises ont été insuffisantes, démontrant le manque de prévoyance et de stratégie des politiques depuis les années 2000. L'eau, une ressource vitale, est confrontée à une raréfaction continue et à la menace de la pollution. Il y a trois ans, l'Institut Royal d'études stratégiques (IRES) a lancé l'alarme, mettant en lumière les multiples contraintes naturelles et anthropiques pesant sur les ressources hydriques au Maroc. Le Maroc, en grande partie semi-aride, fait face à des défis liés à la variabilité interannuelle, aux années de sécheresse, aux inondations, à l'érosion des sols, et aux menaces sur les zones sensibles. La demande globale en eau est dominée à 90% par l'agriculture, mettant une pression considérable sur les ressources. Le changement climatique aggrave la situation, avec des sécheresses de plus en plus fréquentes, des niveaux de nappes en baisse, et des inondations causant d'importants dégâts. Le capital eau par habitant au Maroc est l'un des plus faibles au monde, plaçant le pays parmi les vingt plus menacés par le stress hydrique. Une stratégie de l'eau a été présentée il y a plus d'une décennie, mais sa mise en oeuvre suscite des questions. Les axes stratégiques, axés sur la gestion de la demande, le développement de l'offre, et la préservation des ressources, ont été élaborés. Des réalisations significatives ont été accomplies,



notamment dans la mobilisation des ressources conventionnelles, mais des incohérences persistent dans la gestion des secteurs interdépendants tels que l'énergie, l'agriculture, et les écosystèmes naturels. Les instances nationales, telles que le Conseil supérieur de l'eau et du climat (CSEC) et la Commission interministérielle de l'eau (CE), ont été créées, mais leur efficacité est mise en doute en raison de réunions espacées et d'un manque de résultats tangibles. La régionalisation, bien que laborieuse dans d'autres domaines, ne parvient pas à accorder une place significative à ces problématiques. Il est nécessaire d'adopter des approches territorialisées, renforcées par un cadre juridique approprié et des ressources humaines adéquates. Une politique intégrée, une feuille de route claire, et la mobilisation de moyens adéquats sont indispensables pour surmonter ces défis. Sans cela, le risque persiste : continuer à regarder ailleurs, ignorant les implications graves du stress hydrique sur la vie quotidienne et l'avenir du pays. Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani